

CILSS

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
B. P. 7049 Ouagadougou
Tél. 30-67-57/58/59



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
Fax 307247
Télex 5263 Comiter

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tél. (226) 31 24 71 / 17 85 Fax 31 17 85

Compte Rendu

de la réunion du Réseau Régional de Sécurité
Alimentaire (RERESAL) sur l'état d'avancement
du programme d'activités du PAROC,
tenue à Ouagadougou le 5 février 1992

avril 1992

Le 5 février 1992 s'est tenue à "l'Eau Vive" (Ouagadougou), une réunion sur les activités du PAROC dans le cadre du Réseau Régional de Sécurité Alimentaire (RERESAL). Pour enrichir les débats, il a été fait appel à des compétences extérieures au CILSS, à savoir, le Professeur Taladidia Thombiano (CEDRES/Université de Ouagadougou), le Dr Sylvain Larivière (CEDRES/Université Laval-Canada), Mr Dukhan (PSA/OFNACER) ainsi que le Dr Sall et Mr Zongo, tous deux consultants du PAROC. La liste des participants à la rencontre est jointe en annexe 1.

Cette rencontre a été présidée par le Dr Ibrahima Camara, Directeur des Etudes et de la Planification du Secrétariat Exécutif du CILSS.

L'objet de la rencontre était "...d'informer de l'état d'avancement du projet et de discuter... de la programmation des activités futures du PAROC", notamment de trouver des domaines communs d'intervention avec les autres membres du RERESAL.

Tout d'abord, des précisions ont été demandées sur le cadre de cette rencontre, compte tenu du fait que le RERESAL n'est pas encore institutionnalisé.

Le Directeur des Etudes et de la Planification a saisi l'occasion pour rappeler que le RERESAL a fait l'objet de la **résolution N° 3/23/CM/88** du Conseil des Ministres du CILSS, tenu en 1988 à N'Djaména ; il a également distribué un document de présentation du RERESAL, discuté lors d'une session du comité restreint sur les politiques céréalières, tenue en juin 1988 à Ouagadougou. Il a par ailleurs reconnu que le RERESAL n'est pas fonctionnel actuellement et informé la réunion du mandat qu'il a reçu du SE en vue de le dynamiser. Au demeurant, il convient de noter qu'au cours de la discussion, il est apparu la nécessité d'une telle structure dans le cadre de la concertation et de l'harmonisation des diverses actions menées dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Concernant la compétence de cette réunion, la question a été posée de savoir si elle avait le caractère d'un Comité de Pilotage dont les décisions et recommandations issues des discussions lieraient le projet. Pour le PAROC, la réponse est claire, étant donné qu'il n'est pas doté d'une telle instance durant sa phase pilote ; mais il n'en demeure pas moins que cette idée pourrait être suggérée au moment de l'évaluation pour une phase ultérieure du projet.

Après cette discussion au terme de laquelle l'initiative de la DEP de réunir le RERESAL autour de l'état d'avancement d'un projet, a été saluée ; le PAROC a présenté l'état d'avancement de ses différentes activités et perspectives pour le premier

semestre 1991 par rapport aux six (6) résultats visés par le projet à sa création.

Les discussions ont par la suite porté sur les points suivants, qui seront traités ici avec une synthèse des observations et commentaires faits par la réunion, et les éléments de réponse apportés par le PAROC.

A. sur la forme :

1. La forme de présentation choisie, qui consistait à énumérer, à côté des activités prévues, de manière exhaustive toutes les activités réalisées et programmées pour le semestre en cours, n'a pas convenu à la réunion. Ceci a entraîné, par conséquent, beaucoup de questions d'éclaircissement. Ainsi, d'aucuns ont manifesté leur inquiétude quant au nombre élevé d'activités par rapport à la taille de l'équipe et à la durée de la phase pilote ; ce qui pourrait engendrer des lacunes au niveau de la réalisation (risque de dispersion).

Pour le PAROC, bien que la remarque relative à la présentation semble juste, une telle démarche s'imposait dans la mesure où une discussion entre techniciens requérait des détails, d'où la nécessité d'une présentation exhaustive.

Concernant le grand nombre d'activités, il faut considérer qu'elles sont programmées en fonction des capacités du PAROC y compris les prestations des consultants qui sont prévues par les initiateurs du projet.

B. sur le fond :

2. Certainement en rapport avec la forme de présentation détaillée, des participants ont constaté une divergence apparente entre activités prévues et activités réalisées ("déconnexion entre le planning et la réalisation¹, ... manque de ligne directrice du projet ... nécessité de trouver une clé de passage entre activités prévues et réalisées, etc.").

En se basant sur quelques exemples concrets, le PAROC a spécifié les liens directs existant entre les activités prévues et celles réalisées. Par exemple, concernant le résultat 1, toutes les propositions dans le cadre de la restructuration des organismes passent nécessairement par une analyse des missions par rapport aux orientations politiques retenues. Par ailleurs, bien que cela ne ressorte pas explicitement des tableaux présentés, une identification des missions principales des organismes dans le contexte actuel ainsi qu'une analyse approfondie de l'objectif fondamental de ces missions, à savoir l'approvisionnement régulier du marché céréalier, ont été réalisées ; le dernier point a d'ailleurs trouvé son application dans le cadre du Burkina Faso, où le

¹Ceci n'a pas été l'avis de tous les participants - notamment du seul à avoir participé au planning initial en 1988.

PAROC a procédé à une détermination du niveau optimal du stock de sécurité ainsi que de sa répartition. Des réflexions similaires ont été menées au Tchad, où le processus suit son cours. Pour le résultat n° 2, il faut considérer toutes les activités d'harmonisation des systèmes de comptabilité, l'étude sur les importations de céréales, l'étude sur la gestion des ressources humaines, etc.

Par ailleurs il convient de noter en dépit de la situation du projet qui est en phase pilote, que la réalisation des résultats du projet ne pourrait que suivre une démarche évolutive : en référence aux résultats et objectifs du projet, il y a eu une adaptation des activités à l'évolution de l'environnement institutionnel des organismes céréaliers depuis la définition du projet (politique de libéralisation/programmes d'ajustement structurels²). Ainsi, on est en face de missions glissantes des organismes céréaliers qui, d'ailleurs, fonctionnent souvent en porte à faux avec les textes qui les régissent : les missions réelles correspondent rarement à celles officielles, sur le papier.³

3. Une participation des experts du PAROC à de nombreux séminaires a été soulignée ; aussi le problème de l'efficacité de ces rencontres en tant qu'activités par rapport aux réponses qui doivent être apportées aux besoins exprimés par les organismes céréaliers a été soulevé⁴.

En fait les séminaires constituent pour le PAROC un moyen d'information et de communication tout comme les études, les publications etc. C'est ainsi que des séminaires réguliers sont inscrits dans la planification initiale du projet (résultat 4 - pour les DG deux fois par an). Ils permettent entre autres :

- de développer ensemble avec les OCs des réflexions et des concepts ;
- d'informer les organismes céréaliers sur l'état d'avancement des activités au niveau du PAROC.

Ces rencontres répondent aussi au souci de former les cadres des organismes et/ou de promouvoir l'échange d'expériences entre eux.

La participation du PAROC à des séminaires organisés par d'autres institutions entre dans le cadre de l'information du projet par rapport à ce qui se réalise dans son domaine. Ainsi, dans une perspective de valorisation de tels séminaires, il est de coutume que le PAROC fasse une synthèse sélective des comptes rendus desdits séminaires à l'intention des organismes céréaliers.

²Un participant a suggéré que le PAROC devrait être à côté des OC pour les appuyer dans leurs négociations avec la Banque Mondiale p.e.

³Il était alors étonnant, que d'aucuns aient critiqué le fait que la logique de la programmation initiale du projet n'ait pas été observée.

⁴Les séminaires sont bien documentés et les documents sont disponibles pour tous ceux qui s'intéressent aux activités du PAROC.

4. Au vu de l'échéance prochaine de la phase actuelle du projet, il a été suggéré au PAROC de réorienter ses objectifs et concentrer ses efforts sur l'objectif initial, à savoir l'appui aux organismes céréaliers, et de réduire ses activités dans le cadre de la restructuration des marchés céréaliers⁵ et notamment dans le cadre du résultat 5 : "inventaire du secteur non-étatique et élaboration d'un plan d'appui".

Les experts du PAROC ont fait observer que les organismes céréaliers constituent leur principal groupe cible. Néanmoins, ils considèrent que ces organismes n'occupent pas à eux seuls le marché céréalier ; par conséquent, des synergies avec les autres intervenants non-étatiques doivent être recherchées, particulièrement dans le contexte actuel de libéralisation des économies sahéliennes.

Par ailleurs, dans le cas où la politique céréalrière est déjà définie dans un pays, le PAROC estime nécessaire voire indispensable d'aider les organismes à se conformer à celle-ci. Le cas échéant, le PAROC s'implique, à côté de l'organisme, en amont de la définition du cadre (politique) qui détermine ses interventions. Ce n'est que dans ces conditions que le PAROC peut jouer son rôle régional et contribuer à une harmonisation des missions (y compris la concertation entre les donateurs).

5. Aussi, le problème des liens entre le PAROC et les autres départements du CILSS et celui de sa programmation ont été posés ; cette dernière ferait penser à une identification d'actions dans le court terme, à l'image des pompiers.

Pour le PAROC cette comparaison n'est pas dénuée de sens car il doit répondre également aux besoins ponctuels de ses partenaires que sont les organismes céréaliers, ne serait-ce que par instinct de conservation ; les activités du PAROC doivent refléter les préoccupations de ces derniers dans les court, moyen et long termes. C'est ainsi qu'en dehors des interventions ponctuelles, le PAROC réfléchit sur la conception d'une politique de sécurité alimentaire, du point de vue des organismes. Aussi une certaine flexibilité dans une phase pilote est normale et indispensable.

6. Il a été par ailleurs reproché au PAROC que l'analyse des missions (résultat n° 1) n'est toujours pas réalisée. Mais, de l'avis du PAROC, cette analyse existe partiellement sous forme d'évaluations des OC/PSA au niveau des organismes céréaliers. Malgré cela, une simple analyse des missions (même si on se limite à une description) ne saurait être opportune,

⁵Il faut noter que ces suggestions ne constituent pas un consensus. Car à côté de celles-ci, il y a eu des remarques soulignant le fait qu'il restait encore beaucoup à faire dans le cadre des restructurations (une approche vers les commerçants a d'ailleurs été suggérée - ce que le PAROC est déjà en train de réaliser à travers son étude sur la commercialisation des céréales).

dans la mesure où elle serait déjà dépassée au moment de sa publication, compte tenu de la vitesse de mutation que connaissent les organismes céréaliers.

Par contre le PAROC a pu réaliser de telles analyses ponctuelles pour ce qui est du cas du Mali (PRMC) et du Tchad (RMCT). Les réflexions du PAROC sur la détermination de la taille des Stocks Nationaux de Sécurité, leur répartition géographique ainsi que leurs mécanismes de gestion rentrent parfaitement dans le cadre de l'analyse des missions et de leur harmonisation.

7. Il a été défini une méthodologie d'approche possible pour réaliser les objectifs assignés au PAROC. Cette démarche distingue 5 niveaux :

- bien connaître les problèmes concrets des OC et des Pays
- identifier les besoins de chaque pays
- faire l'état des connaissances de la recherche dans ces domaines
- faire des études pour approfondir ces connaissances
- élaborer des propositions et recommandations

Il s'agit, pour le PAROC, de la démarche qu'elle suit plus ou moins.

8. Au terme des discussions, les participants ont félicité le PAROC pour son démarrage et le travail accompli depuis lors. En outre, tenant compte de la durée de la phase pilote qui sera l'objet d'une évaluation en octobre/novembre 1992, et en vue d'une amélioration de la qualité des services offerts aux organismes céréaliers, ils ont formulé les suggestions suivantes :

- La valorisation des **résultats des séminaires auxquels le PAROC a participé** comme organisateur ou pas **doit être davantage mise en évidence.**
- Bien qu'impliqué dans la définition d'orientations pour les organismes céréaliers et la restructuration des marchés céréaliers, **le PAROC doit continuer à faire face aux demandes ponctuelles des organismes céréaliers.**
- Enfin, un meilleur ciblage des interventions du PAROC en vue de la réalisation de ses objectifs serait souhaitable, peut-être dans le sens de la réduction du nombre d'activités jugé très élevé par rapport aux ressources humaines.

La séance a été levée à 17 heures.

CILSS

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 - Burkina Faso -

Compte Rendu

de la réunion du Réseau Régional de Sécurité
Alimentaire (RERESAL) sur l'état d'avancement
du programme d'activités du PAROC,
tenue à Ouagadougou le 5 février 1992

avril 1992

ANNEXES

- 1 Liste des participants
- 2 Tableau synoptique de planification PAROC
- 3 Tableau synoptique des activités réalisées par le PAROC au cours du premier trimestre 1991
- 4 Tableau synoptique des activités réalisées par le PAROC au cours du second trimestre 1991
- 5 Tableau synoptique des activités réalisées par le PAROC au cours du second semestre 1991
- 6 Programmation des activités du PAROC pour le premier semestre 1992

ANNEXE 1 : Liste des participants

- 1) Dr Ibrahima CAMARA, CILSS/DEP
- 2) Mr Michel KOUTABA, CILSS/DPP
- 3) Mr Jean-pierre OUEDRAOGO, CILSS/PROCELOS
- 4) Mr Dirk van MOURIK, CILSS/MACILSS
- 5) Mr Oumar COULIBALY, CILSS/DIAPER
- 6) Mr Madani TRAORE, CILSS/Contrôleur Financier
- 7) Dr Abakar HAROUN, CILSS/Cabinet, DAF par intérim,
- 8) Dr Hansjörg NEUN, CILSS/PAROC
- 9) Dr Mbaye YADE, CILSS/PAROC
- 10) Mr Ngatougo TALLA Hell, CILSS/PAROC
- 11) Mr Dominique NIKIEMA, CILSS/PAROC
- 12) Dr Abdoulaye SALL, Consultant PAROC
- 13) Mr Tertius ZONGO, Consultant PAROC
- 14) Mr Simon DUKHAN, PSA/OFNACER
- 15) Prof Taladidia THIOMBIANO, CEDRES, Université de Ouagadougou
- 16) Dr Sylvain LARIVIERE, CEDRES, Université de Ouagadougou

ANNEXE 2: DESCRIPTION SUCCINCTE - Tableau Synoptique de Planification PAROC

Objectif supérieur : Le marché céréalier (national et régional) est efficient

Objectif du projet : Objectif du PAROC : renforcement de la capacité des Organismes Céréaliers à remplir leurs missions de façon harmonisée dans le cadre régional

Résultats

1) Conception d'une mise en cohérence du contenu des missions des Org. Cér. élaborée	2) Des procédures de gestion des Organismes Céréaliers sont renforcées	3) Création/renforcement d'un système d'information sur les marchés cér. au sein des O. C.	4) Un système d'échange d'inform. entre Org. Cér. au niveau régional est mis en place	5) Un inventaire du secteur céréalier non étatique et un plan d'appui sont élaborés	6) L'appui à la formation est effectif
--	--	--	---	---	--

Activités

1.1. Analyser le contenu des missions	2.1. Identifier les problèmes de gestion existants	3.1. Etablir les critères permettant d'identifier les marchés	4.1. Instituer au moins une réunion annuelle entre O.C	5.1. Faire une étude comparative des études existantes sur le domaine de la promotion du secteur céréalier non étatique des céréales dans les 9 pays du CILSS	6.1. Evaluer les besoins spécifiques en formation
1.2. Déterminer les critères respectifs de mise en cohérence	2.2. Etudier possibilités d'échange d'expériences entre OC en mat. de gestion	3.2. Identifier les marchés frontaliers représentatifs	4.2. Organiser des contacts ad hoc entre les Organismes Céréal.	5.2. Elaborer des recommandations	6.2. Définir les priorités
1.3. Evaluer les possibilités de mise en cohérence	2.3. Etudier les possibilités d'harmonisation au niveau de la gestion	3.3. Harmoniser la méthodologie de collecte des informations	4.3. Définir les informations à transmettre, la périodicité, le circuit et le personnel responsable	5.3. Discuter les recommandations avec les intéressés	6.3. Elaborer un programme de formation pour chaque domaine d'activité
1.4. Proposer des mesures relatives à la mise en cohérence	2.4. Elaborer des procédures de gestion et organisation à discuter avec les Organismes Céréaliers	3.4. Contribuer à l'organisation de traitement et diffusion des inform.		5.4. Proposer les actions nécessaires pour la mise en application des recommandations finales au niveau national	6.4. Mettre à disposit. les moyens nécessaires
	2.5. Concevoir avec les Org. Cér. la mise en application des procédures	3.5. Améliorer les capacités d'analyse des SIM			6.5. Organiser des séminaires de formation spécifiques aux Org. Cér., des voyages d'études, etc.
	2.6. Contribuer aux échanges d'expériences entre les Org. Céréaliers				
	2.7. Suivre mise en appli-cat. des activités retenues				

Annexe 4 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIVITES REALISEES PAR LE PAROC AU COURS DU SECOND TRIMESTRE 91

Activités	Responsable	Avril				Mai				Juin			
		S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4
1. Activités conceptuelles (Résultat 1)													
1.1 Préparation et organisation d'une rencontre des DG des OC sur la gestion du SNS et de l'AA, (Bamako, 11 au 14 juin 1991)	PAROC				xxxxxxx		
1.2 Analyse du PRMC du Mali	PAROC									xxxxxxx		xx	xx
1.3 Réflexions sur la Réorganisation du Marché Céréalière du Tchad	PAROC + Cons							xxxxxxx	xxxxxxx			xxxxxxx	xxxxxxx
2. Activités d'appui à la gestion (Résultat 2)													
2.1 Préparation et organisation d'un séminaire de concertation des services financiers et comptables des OC (Niamey, 21 au 25 mai 91)	EO + Cons.			xxxxxxx				
2.2 Participation au séminaire de perfectionnement sur la planification et le pilotage des projets de sécurité alimentaire (Bamako)	EO + GTZ									xxxxxxx	xx		
3. Activités d'appui aux SIM (Résultat 3)													
3.1 Etude des possibilités de contribution du PAROC au SIM du Niger	EC + Cons.		xxxxxxx	xxxxxxx	xxxxxxx						
3.2 Préparation et participation au séminaire régional sur la gestion de l'information sur la sécurité alimentaire (Bamako, 3 au 5 juin 91)	EC, EI, cons.	xxx			
3.3 Participation à l'atelier national du Niger sur le SIM	EC												xxxxxxx
3.4 Etude comparative des SIM (Mali, Sénégal, Burkina Faso)	PAROC et OFNACERxxxx	xxxxxxx	xxxxxxx									
4. Appui aux échanges d'inform. entre OC (Résultat 4)													
Préparation d'un questionnaire en cours	EC, EI												
5. Activités d'appui au secteur privé (Résultat 5)													
Réflexions menées à ce sujet dans le cadre de la RMCT et de la rencontre des DG tenue à Bamako	PAROC												
6. Activités de formation (Résultat 6)													
Formation informatique ponctuelle (experts CILSS)	EI	xxxxxxx	xxxxxxx										
7. Autres activités/Contribution aux activités du CILSS													
7.1 Participation à la rencontre du groupe de Ouaga	EO, EI	x											
7.2 Participation au comité de pilotage du DIAPER	CP	x											
7.3 Rencontres de concertation avec le DIAPER	PAROC				x	x							
7.4 Participation à l'atelier régional sur la sécurité alimentaire/PRISAS	EC					xxxxxxx							
7.5 Participation au séminaire régional sur le sous-espace Ouest	EC								xxxxxxx				
7.6 Participation aux réunions du comité de lecture	CP, EO				x	x							
7.7 Participation au plan de restructuration du CILSS	CP, EO	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx	xx
7.8 Assistance informatique aux structures du CILSS	EI, CP	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
7.9 Rapport trimestriel	PAROC	xxx	xxx										
7.10 Vérification de la situation comptable	CP	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CP = Coordonnateur PAROC	PAS = Programme d'ajustement structurel									AA = Aide Alimentaire			
EC = Expert en commercialisation	PASA = Programme d'ajustement structurel agricole									OC = Organisme Céréalière			
EO = Expert en organisation	PRMC = Programme de Restructuration du Marché Céréalière									SIM = Système d'information sur les marchés			
EI = Expert en information/informatique	RMCT = Réorganisation du marché céréalière du Tchad									SNS = Stock National de Sécurité			
Cons = Consultant du PAROC	xxxxxxx = Exécution de l'activité								 = Préparation de l'activité			